

ACADEMIE ROYALE
des sciences, des lettres & des beaux-arts
DE BELGIQUE



COLLÈGE BELGIQUE

Le traité sur l'Antarctique : une gouvernance originale pour un continent exceptionnel

Par **Jean-Arthur Régibeau** (Université de Liège ; Service public fédéral Affaires étrangères), **Anne Choquet** (Ecole supérieure de commerce Bretagne Brest ; France Business School, France) et **Yves Frenot** (Institut polaire français ; Comité pour la protection de l'environnement) **Sous la responsabilité académique du chevalier Berger**, Membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique



Le Collège Belgique

Le Collège Belgique, mis en place en janvier 2009 à l'initiative de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, organise des cycles de cours-conférences de haut niveau, adressés à un large public et aux spécialistes.

Les enseignements, sélectionnés parmi de nombreuses propositions, portent sur des sujets peu explorés, aux confins de différentes disciplines, et peu ou pas traités par le programme des universités et hautes écoles de l'enseignement supérieur.

Le traité de l'Antarctique: une gouvernance originale pour un continent exceptionnel

En 1957, l'Année Géophysique Internationale inaugure une réflexion globale sur le partage des bénéfices issus de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles des grands espaces. C'est dans ce contexte, marqué également par la guerre froide et les enjeux géopolitiques internationaux, que le Traité sur l'Antarctique est signé à Washington D.C. en 1959 par 12 pays, dont la Belgique. L'évolution du Traité au fil du temps est remarquable et reflète de nouvelles préoccupations. En effet, il sera complété, principalement, par « La Convention pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique » entrée en vigueur en 1982 et le « Protocole de Protection Environnemental » en vigueur depuis 1998. Ce Protocole désigne l'Antarctique comme une « réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ». Il a pour but de protéger les biotopes antarctiques uniques et fragiles et d'interdire l'exploitation des ressources minérales. Une illustration de son utilité, qui sera présentée lors du dernier cours, concerne l'impact des changements climatiques et la problématique des espèces invasives.

Les questions abordées lors de ce cours-conférence concernent le fonctionnement et l'efficacité de tous ces instruments ? Comment interagissent-ils ? Quelles sont les principes et mécanismes qui leur sont communs ou spécifiques ? Quel est leur futur dans le monde global du XXI^e siècle ? Ce cours-conférence est proposé à l'occasion de l'organisation de la 36^e Réunion Consultative du Traité sur l'Antarctique à Bruxelles du 20 au 29 mai 2013.

ACADEMIE ROYALE
des sciences, des lettres & des beaux-arts
DE BELGIQUE



Informations pratiques

Le traité sur l'Antarctique : enjeux politiques et gouvernance. Jean-Arthur Régibeau
Judi 28 mars 2013, de 17 à 19 heures

Le système du traité sur l'Antarctique : un mécanisme de coopération unique. Anne Choquet

Le Comité pour la protection de l'environnement : un outil mis en place par le protocole de Madrid pour protéger l'Antarctique. Yves Frenot

Mardi 28 mai 2013, de 17 à 19 heures



Où ?

Palais des Académies
Académie royale de Belgique
Rue Ducale 1,
B- 1000 Bruxelles

Accès

Parking : Parc royal et Porte de Namur
Tram : lignes 92 et 94 (Palais) - Métro : lignes 2 et 6 (Trône) ; lignes 1 et 5 (Arts-Loi)
Bus : lignes 21, 27, 38, 71, 95 (Ducale) ; lignes 34, 64, 80 (Trône)
Train : Gare Bruxelles/Luxembourg et Gare Centrale

Entrée libre ; inscription souhaitée sur le site www.academieroyale.be.

Les leçons du Collège Belgique bénéficient de l'accréditation par les Écoles doctorales du Fonds de la Recherche scientifique-FNRS pour les doctorants.

Elles peuvent en outre faire partie, pour le personnel du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des 6 heures de dispense de service mensuelles consacrées aux activités sportives et culturelles.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'Académie à l'adresse www.academieroyale.be.

Si des modifications devaient intervenir dans le programme, elles seraient également publiées sur ce site, comme toute autre actualité.



Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon